

## Les nouvelles technologies en mobilité : freins ou accélérateurs des stratégies de mobilité et d'accessibilité municipales ?

**Date et lieu :** 8 octobre 2025, HDM (Lyon)

**Nombre de participants :** entre 50 et 100 (public franco-qubécois, acteurs publics, universitaires, entreprises, opérateurs de mobilité)

**Personnes contact :** Pierre Soulard, Métropole de Lyon, Laurent Chevrot – Directeur général, Agence de Mobilité Durable de Montréal

**S'agit-il d'une suite d'un colloque organisé les éditions précédentes ?**

Oui, dans la continuité des échanges France-Québec autour des mobilités durables initiés lors des précédentes éditions des Entretiens Jacques Cartier.

➤ [Lien vers la page Web du colloque](#)

### 1. Quels enjeux majeurs observez-vous aujourd'hui dans votre domaine d'activité ?

La mobilité urbaine vit une mutation accélérée sous l'effet des nouvelles technologies : numérisation des services, exploitation massive de la donnée, émergence de l'intelligence artificielle, véhicules connectés, micro-mobilités et plateformes de partage. Ces transformations promettent une meilleure efficacité, une individualisation des services et une optimisation des ressources publiques. Mais elles soulèvent aussi de nouveaux défis :

**Enjeux sociaux :** risque d'exclusion des publics moins connectés ou situés dans des zones mal desservies.

**Enjeux environnementaux :** les promesses de durabilité des innovations technologiques ne se concrétisent pas toujours ; certaines favorisent même l'hypermobilité.

**Enjeux de gouvernance :** montée en puissance d'acteurs privés mondiaux (GAFAM, plateformes de micro-mobilité) face à la puissance publique, question de souveraineté des données et de maîtrise des infrastructures.

**Enjeux économiques :** fragilité des modèles d'affaires de certaines solutions numériques (trotinettes, MaaS, véhicules autonomes), et besoin d'une régulation cohérente pour garantir leur pérennité. L'enjeu central est donc de replacer la technologie au service des politiques publiques de mobilité inclusive, durable et maîtrisée.

## 2. Qu'est-ce que la notion de « résilience » signifie pour vous et pour votre secteur ?

Dans le champ de la mobilité, la résilience renvoie à la capacité des territoires et des systèmes de transport à absorber les crises (énergétiques, climatiques, économiques ou sociales) tout en continuant à garantir l'accessibilité pour tous. Face à la dépendance croissante aux solutions technologiques, la résilience signifie :

Conserver une marge d'action publique et humaine dans la régulation des mobilités, au-delà des seuls outils numériques.

Diversifier les solutions de mobilité (marche, vélo, transport collectif, covoiturage, autopartage...) pour éviter la dépendance à une seule technologie.

Assurer la sobriété numérique, en choisissant des outils sobres, souverains et adaptables.

Maintenir la capacité de décision locale, notamment par la maîtrise de la donnée et la mutualisation des connaissances.

Ainsi, la résilience consiste à apprivoiser les technologies plutôt que les subir, en les orientant vers des objectifs d'inclusion, d'équité territoriale et de durabilité.

## 3. En quoi votre colloque illustre-t-il la thématique ?

Le colloque propose d'examiner, à travers un dialogue franco-québécois, comment les villes peuvent tirer parti des technologies sans renoncer à leurs valeurs de service public. Trois dimensions structurent la journée : Regard critique rétrospectif sur les promesses des dix dernières années en matière de « smart city ».

Analyse des enjeux actuels : inclusion, gouvernance, souveraineté des données, sobriété et efficacité environnementale.

Ateliers participatifs explorant les opportunités et limites de technologies concrètes (curb management, gestion de la donnée, MaaS, mobilité partagée, IA...).

Les échanges visent à définir une posture commune de la puissance publique face aux innovations technologiques, en identifiant les leviers d'action pour en faire des outils de résilience et d'intérêt général.

## 4. Quelles solutions, quelles pistes d'action ou quels projets concrets ont émergé de vos échanges ?

Les échanges ont permis de dégager plusieurs axes d'action concrets pour renforcer la maîtrise publique du numérique en mobilité et orienter les technologies vers des usages plus inclusifs et durables :

- Renforcer la gouvernance publique de la donnée de mobilité
- Développer des plateformes locales de connaissance des mobilités, interopérables entre collectivités et partenaires.
- Favoriser des solutions numériques souveraines, ouvertes et frugales, limitant la dépendance à des opérateurs privés internationaux.
- Expérimenter des approches technologiques au service de la régulation et de l'intérêt général
- Exemples concrets : outils de curb management pour la gestion du stationnement et des livraisons, plateformes de covoiturage public, dispositifs d'analyse prédictive pour la sécurité ou la planification.

- Promotion de solutions fondées sur l'IA utile, au service de la décision publique plutôt que du seul pilotage automatique.
- Mettre la technologie au service de l'inclusion
- Intégrer la dimension sociale dans le déploiement des innovations : tarification sociale (ex. FreeVélo'V), accompagnement des publics éloignés du numérique, développement de services accessibles à tous (vélo, mobilité partagée).
- Encourager la mutualisation et le partage d'expériences entre territoires
- Les comparaisons entre les démarches québécoises et françaises ont fait émerger la nécessité d'outils partagés et d'un apprentissage collectif face aux géants technologiques.
- En résumé, les projets concrets qui en découlent visent à rendre la technologie réellement utile à la transition écologique et sociale des mobilités, tout en assurant la robustesse et la réversibilité des dispositifs déployés.

## 5. En quoi la coopération intersectorielle et l'engagement citoyen peuvent-ils contribuer à ces solutions/pistes ?

La réussite de ces transformations repose sur une coopération étroite entre acteurs publics, chercheurs, entreprises et citoyens :

La coopération intersectorielle permet de dépasser les logiques de silos :

Les collectivités garantissent le cadre de l'intérêt général et la cohérence territoriale ;

Les entreprises et start-up apportent l'agilité et l'innovation technique ;

Les universitaires contribuent à l'évaluation, à la réflexion éthique et à la diffusion des connaissances. Ce croisement des approches favorise une innovation plus responsable et mieux régulée.

L'engagement citoyen est un levier essentiel pour légitimer et ajuster les politiques de mobilité :

Les outils numériques peuvent soutenir la concertation, la co-construction des politiques publiques et l'appropriation des nouveaux services par les habitants.

Les démarches participatives (ex. capteurs citoyens, enquêtes collaboratives, plateformes de concertation) permettent d'adapter les solutions aux besoins réels et d'éviter les biais technologiques.

Ainsi, la résilience collective en matière de mobilité se construit par une gouvernance partagée, où la technologie n'est qu'un moyen au service d'un projet commun de territoire.

## 6. Citation « coup de projecteur »

« Face aux géants du numérique, notre force réside dans la coopération : relier nos données, nos territoires et nos intelligences pour construire une mobilité vraiment publique. » •